qu'à la réunion de fondation du CTC, en 1956. Les deux congrès, ainsi que l'Interprovincial Farm Union Council formèrent, en février 1954, le Farmer-Labour Économic Council qui existe encore.

L'activité politique est un autre sujet très important que les centrales syndicales nationales n'ont pas manqué de discuter à l'occasion de presque toutes leurs réunions. La Canadian Labour Union en avait discuté en 1876 et en 1877, et le congrès de 1883 adoptait à l'unanimité la résolution que voici: «La classe ouvrière de notre pays ne sera jamais convenablement représentée au Parlement et n'obtiendra pas justice en matière de législation tant qu'elle ne sera pas représentée par des hommes de son milieu et qui partagent ses opinions». Le congrès de 1886 souscrivit à cette résolution et les membres présents s'engagèrent «à encourager, dans toute la mesure du possible, leurs propres candidats à se présenter aux élections locales et fédérales» et lorsque cette mesure «ne semblait pas opportune», à donner leur appui au candidat «qui s'engagerait à appuyer la plupart des éléments du programme de ce congrès». Cette résolution, à l'exception de la dernière partie, fut adoptée à l'unanimité lors du congrès de 1887. Un comité fut établi au congrès de 1889, pour étudier la possibilité de former un «parti politique indépendant» et l'on a recommandé à tous les syndicats de présenter des candidats, quand la chose était possible, ou alors, d'appuyer le parti le plus favorable aux syndicats ouvriers. Le congrès de 1892, à la proposition de deux délégués canadiens-français, adopta la résolution «de voir s'il était à propos de former un parti politique des travailleurs». Pour faire suite, peutêtre, à cette résolution, les délégués au congrès de 1893 furent invités à répondre à quatre questions: 1° Étes-vous en faveur du système industriel actuel? 2° Étes-vous en faveur de ce qu'on appelle le système coopératif de distribution et d'échange des produits? 3° Étes-vous en faveur d'un gouvernement communiste? 4° Pouvez-vous recommander un meilleur système? (Chose curieuse, peu de personnes ont répondu à ces questions.) Par une très faible majorité, le congrès de 1895 se prononça en faveur de l'admission de «certaines sections du parti socialiste travailliste» (cette résolution fut retirée en 1896), déclarant que «les organisations de travailleurs doivent s'unir afin d'exercer une action politique indépendante».

Certaines organisations, cependant, prenaient déjà une part active à la politique. Ottawa avait élu, en 1874, le premier membre ouvrier d'une assemblée législative dans l'histoire du Canada. En 1883, le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto présentait deux candidats aux élections provinciales, dont l'un fut presque élu, et les Knights of Labor, d'Hamilton présentaient aussi un candidat qui a obtenu un bon nombre de votes. Des candidats sortis des rangs des travailleurs se sont présentés aux élections provinciales de 1886 à Toronto, Hamilton, London et Montréal. En 1887, un candidat représentant les travailleurs se présentait à Toronto aux élections fédérales et, en 1888, le Conseil central du Travail de Montréal et les Knights of Labor réussissaient à faire élire leur candidat lors d'une élection fédérale complémentaire qui eut lieu dans la circonscription de Montréal-Est. Ottawa avait son candidat des travailleurs aux élections fédérales générales de 1891.

En général, toutefois, jusqu'en 1906, les syndicats semblent avoir compté uniquement sur les réunions du CMT, ou de ses comités provinciaux, avec les ministres fédéraux et provinciaux, alors que les travailleurs exposaient leurs revendications législatives; à compter du début des années 1890 ces réunions sont devenues chose courante. Cependant, vers 1899, le bureau d'Ontario avait décidé que cette méthode était inefficace et que «le seul moyen d'obtenir du gouvernement ce qui nous revient de droit, c'est d'élire des gens sympathiques à la cause ouvrière». La même année, le Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg et le parti ouvrier de Winnipeg désignaient M. A. W. Puttee comme leur candidat à la Chambre des communes, et le Congrès, présidé par M. Ralph Smith, député de Nanaîmo (C.-B.) au provincial, décidait de demander à ses filiales si elles étaient en faveur d'un parti ouvrier indépendant et si elles appuieraient ses candidats. Le projet fut ratifié par un vote de 1,424 contre 167 et seuls trois organismes sur 44 le rejetèrent. La réunion de 1900 décida que le résultat justifiait le Congrès de «prendre les mesures qu'il jugeait à propos en vue de pousser le projet». Elle demanda aussi aux mineurs de Nanaîmo de nommer le président Smith comme leur candidat à la Chambre des communes.